



26<sup>ème</sup> RENCONTRE  
DE MOTOS ANCIENNES  
DE SAINT-THOIS  
22 septembre 2019

Chers amis,

Plus de vingt-cinq ans se sont écoulés depuis la première édition au printemps 1994. De 12 motos à la première Rencontre nous sommes passés à 25 en 1995 et... 160 en 2003 pour la 10<sup>ème</sup> Rencontre ! Depuis les sorties motos se sont multipliées, les plus vieilles qui constituent notre cible se font plus rares (et leurs pilotes prennent de l'âge !) et nous tournons entre 40 et 55 motos.

Cette année retour à Quimper pour l'organisation avec Bernard Saouzanet et Dominique Lafont qui prend la suite de notre regretté Michel Julou). Parcours, arrêts, restauration toujours sont comprise dans l'inscription !

- Le départ et l'arrivée se feront encore du camping de St-Thois
- Possibilité de camping sur place à St-Thois pour ceux qui désirent arriver la veille. Signalez-le nous car nous devons acquitter la taxe locale en fonction du nombre !
- Nous vous demandons d'être présent pour le départ qui sera donné à **9 h 30 !**
- **Aucune inscription ne sera prise sur place.** Ne tardez donc pas à retourner le bulletin d'engagement soigneusement complété. Les bulletins incomplètement remplis ou accompagné d'un chèque d'un montant erroné ou non signé vous seront renvoyés pour correction. D'avance merci pour votre compréhension. **Dans la limite des places disponibles, les inscriptions seront prises jusqu'au 17 septembre 2019. Prévenez par courriel ou téléphone si vous êtes en limite de date !**
- **Attention : vous devez être titulaire du permis (valide !) nécessaire au véhicule que vous pilotez et ce dernier doit être assuré et avoir une immatriculation réglementaire. Vous devez être en mesure de présenter votre permis, la carte grise et l'attestation d'assurance lors de la remise de plaque ou en cas de demande ultérieure.**
- Le roadbook et le fléchage sont reconduits. Il y aura une voiture ouvreuse mais chacun peut rouler à son rythme. L'itinéraire n'étant pas imposé, nous n'assurerons l'assistance que sur l'itinéraire proposé mais l'assistance arrière n'attendra pas indéfiniment les derniers.
- Après l'est puis l'ouest c'est vers le sud que nous descendrons cette année. Le déjeuner est prévu au relais de Ty-Louët (Leuhan). L'itinéraire du matin étant plus court que celui de l'après-midi nous déjeunerons plus tôt pour repartir plus tôt pour assurer une pause à Elliant.
- **Comme toujours prévoyez de l'essence pour parcourir 100 à 120 km.**
  - **Tous les chèques doivent être à l'ordre du « VALCT », les inscriptions sont à adresser à : Robert RIOU - 4 rue Pierre Ozanne - 29200 BREST. Tél. : 02.98.05.25.25 après 20h00 de préférence ou le 06.81.83.13.32 mais là vous aurez souvent le répondeur !) mais le 22 septembre : exclusivement le 06.81.83.13.32 !**
- **Courriel :** contact@valct.fr
- Pour des renseignements sur le parcours ou la restauration par ex. pour un menu conforme à un régime imposé : Robert Riou au 02.98.05.25.25 ou 06.81.83.13.32.

Amicalement vôtre,

Les organisateurs

P.S. : Le **menu** du déjeuner du 22/9 est au dos

Nous déjeunerons au Relais de Ty-Louët (Leuhan).

Voici le menu que nous avons sélectionné pour cette 26<sup>ème</sup> édition :

- Apéritif
- Assiette de Charcuterie
- Carré de porc aux trois poivres
- fromage/salade
- Pêche melba
- Vin rosé, rouge, blanc, boissons sans alcool
- Café

Comme les années précédentes il est prévu un « menu enfant » pour les moins de 12 ans.

En cas de régimes (allergies, végétarien...) veuillez nous contacter pour des demandes particulières

Et retrouvez quelques photos des anciennes éditions sur notre site : [valct.fr](http://valct.fr).

A bientôt

### **Remise et notes importantes :**

- Vous êtes inscrits et contraints de renoncer : prévenez-nous le plus tôt possible ! Si la décision est prise le jour de l'évènement téléphonez ou envoyez un SMS au 09.81.83.13.32. Vous aurez probablement le répondeur car le signal passe rarement à Saint-Thois. Cela nous permet de ne plus attendre des personnes qui ne viendront pas, parfois d'éviter le paiement des repas auprès du restaurateur ou de disposer des places libérées si une demande se manifeste... Vous pouvez aussi nous rejoindre pour le repas.

- L'an passé, suite au temps peu engageant et devant le nombre élevé d'absents nous nous sommes vus contraints d'appliquer le règlement au pied de la lettre et ne pas faire de remboursements car **nous avons dû acquitter les repas des absents auprès du restaurateur.**

**Toutefois pour les personnes concernées et à titre exceptionnel nous proposons une remise de 5 € sur l'inscription 2019 (ou 10 € si vous étiez 2 en 2018).**



# XXVI<sup>e</sup> RENCONTRE DE SAINT-THOIS

## 22 septembre 2019

**A renvoyer au plus tôt. Si vous engagez plusieurs véhicules, veuillez remplir une feuille par véhicule.**

NOM : ..... Prénom : ..... Tél : .....

ADRESSE : ..... Code postal : ..... VILLE : .....

Courriel : ..... @ ..... Club ou association : .....

Participera à la sortie promenade de motos anciennes organisée par les VEHICULES ANCIENS DU LEON, DE CORNOUAILLE ET DU TREGOR, le dimanche 22 septembre 2019, avec le véhicule ci-dessous désigné :

MARQUE : ..... TYPE : ..... Année : .....

Solo / Side-car / Autre (rayer les mentions inutiles)

CYLINDREE ..... cm<sup>3</sup> Immatriculation : ..... Particularités : .....

### FRAIS DE PARTICIPATION

- Participant(s) ..... X 25 € = €
- Vous étiez inscrit(s) en 2018, mais n'étiez pas venu(s), cf page 2 de l'invitation = - €
- Enfant(s) (-12 ans) ..... X 10 € = €
  
- Frais d'inscription : 2 € (gratuit pour les membres du VALCT, motos avant 1960) = 2 € ou 0 €
  
- ..... personnes au camping, nuit du 21 au 22 / 9. Il est offert à ses membres par le BLBC mais nous devons donner le nombre à L'ULAMIR Total = €

#### REGLEMENT :

**Les motos et sidecars devront être antérieures à 1988 mais**, dans la limite des places restantes, quelques inscriptions de motos plus récentes ou de voitures anciennes, en dehors de celles accompagnant un motard inscrit pourront être acceptées. Leur pilote et passager(s) devront être équipés de l'équipement réglementaire : casque, gants, etc. homologués

Les dossiers refusés seront retournés. Le participant déclare être titulaire du permis en cours de validité et adéquat pour la machine inscrite (par ex. : permis B d'avant 1980 pour les 50 à 125 cm<sup>3</sup>, permis A correspondant à la cylindrée pour les permis motos, BSR ou permis AM pour les cyclos pilotés par des personnes nées après le 31/12/1987) et en possession d'une attestation d'assurance en cours de validité étendue aux passagers éventuels.

**Le port d'un casque, de gants homologués... sont obligatoire** sous peine d'exclusion.

N° du permis de conduire : ..... Délivré à ..... le : .....

Compagnie d'Assurance : ..... et n° de la police : .....

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les infractions aux lois régissant la circulation des véhicules à moteur ou arrêtés municipaux. Par le fait de la signature de son engagement, toute personne prenant part à la rencontre adhère sans restriction au règlement et renonce à engager tout recours à l'encontre des organisateurs pour les faits dus au déroulement de la manifestation. **Toute annulation au-delà du 20 septembre ne pourra donner lieu à remboursement.**

Je joins à ma demande la somme de ..... € par chèque à l'ordre du VALCT et déclare avoir pris connaissance du règlement.

A ....., le ..... / ..... / 2019

LU ET APPROUVE

**Signature du participant :**

**Réservation à retourner avant le 17/9 à :** Robert RIOU - 4 rue Pierre Ozanne - 29200 BREST

En cas d'envoi tardif n'hésitez pas à appeler Robert Riou pour le signaler (c'est important pour nous de connaître le nombre de convives pour le restaurant). Voici son téléphone :

Tél. : 02.98.05.25.25 ou 06.81.83.13.32 (SMS sinon répondeur souvent sur ce dernier !)